

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici selon l'Insee quelle a été l'évolution récente du marché français :*

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 101,4 en décembre 2012 (103 en décembre 2011).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 125,6 en décembre 2012 (125,4 en décembre 2011).
- Matériel aéraulique : 115,1 en décembre 2012 (117,4 en décembre 2011).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 123,3 en 11/2012 (123 en 11/2011).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 154,8 en 11/2012 (138,9 en 11/2011).

## Grossistes chauffage : chiffre d'affaires en croissance de "1,5 à 2%" en 2012

En 2014, le chiffre d'affaires du commerce de gros chauffage/sanitaire devrait totaliser plus de 6,8 milliards d'euros (constants 2011), soit "un recul en volume (hors inflation) de 4 à 5%" sur la période 2011-2014. C'est ce que prévoit une étude récente du cabinet Développement Construction intitulée "Grossistes Sanitaire-Chauffage 2014". Entre 2011 et 2014, selon cette étude, le nombre de sociétés de cette branche du commerce de gros reculera de 6%, à environ 350, tandis que celui des points de vente diminuera de 2%, à un peu plus de 2 200. En 2011, poursuit l'étude, les entreprises de la branche ont vu leur chiffre d'affaires total croître de 1,1% (hors inflation), à environ 7,1 milliards d'euros (dont 73% avec la clientèle de l'artisanat et 3% avec les exploitants de chauffage). En 2012, le chiffre d'affaires a progressé de "1,5 à 2%", estime Développement Construction. En 2011, poursuit l'étude, les groupes nationaux et multi-régionaux ont représenté 58% de l'activité de la profession, avec un total d'environ 1400 points de vente, contre "38-39%" pour les groupements d'indépendants, qui, au total, fédèrent quelque 180 sociétés et plus de 700 points de vente et dont le chiffre d'affaires 2011 s'est élevé à "2 740-2 750 millions d'euros" (dont 82% pour Algorel). Quant à la petite centaine d'indépendants non affiliés à des groupements, soit un peu plus de 130 points de vente, ils n'ont détenu que "3-4%" du marché en 2011. En ce qui concerne les coopératives artisanales de référencement et/ou d'achat, soit plus de 700 points de vente, l'étude observe qu'elles détiennent "4-5%" du chiffre d'affaires total du commerce de gros chauffage/sanitaire.

## Chauffage domestique au bois : aide publique envisagée

Dans le "plan d'urgence pour la qualité de l'air" qui vient d'être présenté au Comité interministériel de la qualité de l'air, il est prévu d'abaisser progressivement les valeurs limite d'émission des grosses installations de combustion. Des arrêtés ministériels en définiront les modalités en 2013. En chauffage domestique au bois, le plan envisage de "réduire les émissions par une meilleure information et des restrictions au moins en cas de pics de pollution". La mise en place d'une aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois les plus anciens et à la pose d'inserts dans les cheminées à foyer ouvert sera étudiée, indique-t-on au ministère de l'Énergie. A eux seuls, la pose d'inserts et le renouvellement des appareils anciens de chauffage au bois sont les mesures considérées comme étant parmi les plus efficaces, ajoute-t-on. La fermeture d'un foyer ouvert par un insert de qualité permet de réduire les émissions de particules fines (PM10), pour une utilisation normale, d'environ 90%. Réorienter la politique de l'air dans les agglomérations les plus concernées vers plus d'efficacité, de durabilité et de justice sociale nécessite, notamment, de repenser les moyens de chauffage domestique.

## Ademe : le chauffe-eau thermodynamique en attendant mieux...

Dans une note qu'elle vient de consacrer aux chauffe-eau thermodynamiques, l'Ademe dit observer "une baisse générale de 50% entre les COP normatifs et les COP en conditions réelles, avec des COP réels de 1,5 en moyenne". L'agence préconise l'achat d'appareils avec des COP normatifs proches de 3 et elle "déconseille" les unités sur air intérieur au profit, notamment, de celles sur air extérieur, sur air extrait ou encore géothermiques. Par ailleurs, elle recommande un fonctionnement asservi au signal tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses. L'Ademe souligne que le remplacement de chauffe-eau à effet Joule par des chauffe-eau thermodynamiques va réduire la capacité française de stockage de l'énergie électrique sous forme de chaleur. Cette réduction devra être prise en compte dans le développement et la gestion future des réseaux énergétiques, indique l'Ademe, où l'on ajoute : Le développement de solutions de substitution, non encore disponibles, présentant des performances techniques et économiques aussi bonnes, est donc nécessaire. Par ailleurs, l'agence a calculé que le temps de retour sur investissement pour les chauffe-eau thermodynamiques est d'environ huit ans.